

Véhicules en libre-service (VLS) : une nouvelle offre de mobilité à encadrer

Montréal, le 28 août 2014 – La Commission sur le transport et les travaux publics consultera la population montréalaise sur l'offre accrue de véhicules en libre-service. Le mandat confié à la commission par le conseil municipal consiste à analyser le rapport de consultation publique émis en septembre 2013 et à formuler des recommandations menant, s'il y a lieu, à l'adoption d'une Politique municipale intégrée sur l'autopartage et les véhicules en libre-service (VLS).

À la première assemblée publique le 11 septembre 2014, la direction du Service des infrastructures, de la voirie et des transports présentera le contexte montréalais, allant de l'autopartage aux véhicules en libre-service, les éléments du Plan de transport y afférents et le rapport de la consultation tenue en 2013.

Par la suite, la commission procèdera à l'audition des commentaires et des mémoires. Cette dernière invite tant les citoyens que les représentants d'organismes à participer à ces séances publiques qui se dérouleront comme suit :

HEURE : 19 h

DATES : Le jeudi 11 septembre 2014 – Présentation du dossier
Le jeudi 2 octobre 2014 – Audition des commentaires et des mémoires
Le mercredi 5 novembre 2014 – Adoption des recommandations

LIEU : Hôtel de ville, salle du conseil, 275, rue Notre-Dame Est
Métro Champ-de-Mars, www.stm.info

DOCUMENTATION

La documentation relative à cet examen public est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, au Service du greffe et à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions

INSCRIPTION

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priés de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou par courriel ou encore de communiquer, dès maintenant, avec le Service du greffe. Veuillez prendre note qu'aucune inscription n'est requise pour assister aux séances publiques. Seules les personnes désirant prendre la parole sont invitées à s'inscrire.

ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert, sur demande, en avisant le Service du greffe cinq jours à l'avance et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

COMMISSIONS PERMANENTES

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Montréal, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public.

La Commission sur le transport et les travaux publics est présidée par M. Michel Bissonnet, conseiller de la Ville et maire de l'arrondissement de Saint-Léonard. M. Alex Norris, conseiller de la Ville et conseiller à l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal agit en tant que vice-président de la commission.

Les membres sont : M. Maurice Cohen, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Saint-Laurent; Mme Suzanne Décarie, conseillère de la Ville, arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles; Mme Mary Deros, conseillère de la Ville, arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension; M. Pierre L'Heureux, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Verdun; Mme Monica Ricourt, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Montréal-Nord; M. Craig Sauvé, conseiller de la Ville, arrondissement Le Sud-Ouest; M. Steve Shanahan, conseiller de la Ville, arrondissement de Ville-Marie. Aussi, deux maires issus de villes liées sont membres de la commission et se joignent à celle-ci lorsque les sujets analysés sont de compétence d'agglomération : M. Beny Masella, vice-président, maire de la Ville de Montréal-Ouest et M. Morris Trudeau, maire de la Ville de Pointe-Claire.

- 30 -

RENSEIGNEMENTS : Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
Téléphone : 514 872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca
@Comm_MTL